

# Le Petit Gajanais

Hiver



Gajan



## Dans ce numéro

Le mot du Maire	1
Maintien d'une classe	2
Spectacle de fin d'année	2
Sécheresse	3
Colonnes Aériennes	3
Fête Votive 2019	4
Ronde des garrigues	4
Budget 2019	5
Mutuelle communale	6
Epidémies d'infections	6
Journées des saveurs	7
Accès limité à nos prés	8
Le vivre ensemble	8
Marché de l'artisanat	9
Journée du patrimoine	9
Eviter les cambriolages	10
Inauguration des salles	10
Collecte des encombrants	10
Recensement	11
Du côté de la bibliothèque	11
Infos Utiles	12

## Le mot du Maire

Chers concitoyens, Mesdames, Messieurs,

Nous voici au milieu de l'année 2019, signe des beaux jours et de vacances en perspectives. Ces premiers jours d'été nous ont d'ailleurs apporté chaleur et canicule, soyez prudents et vigilants afin de vous protéger et protéger les vôtres.

Ce début d'année fut plutôt calme, en ce mois de juillet des travaux vont être entrepris devant l'église afin de construire une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux de raccordement d'eau potable qui ont été effectués sur la canalisation située en direction de la Calmette sont bientôt finis et permettront de résoudre les problèmes d'alimentation des Mas de Playgneron et La Riale.

Nous avons subi quelques perturbations de circulation sur la route de Fons mais la canalisation assainissement a été remise à neuf, à savoir que les travaux ont été financés par l'agglomération.

Les prévisions pour la fin de l'année se porteront sur le remplacement des fenêtres du 1er étage de la mairie, leur vétusté pose des problèmes d'isolations.

Nous y reviendrons ultérieurement mais en 2020 la restauration des écoles devient indispensable, étant donné l'ancienneté du bâtiment un gros lifting est à envisager.

Afin de ne pas détériorer les finances et ne pas augmenter l'endettement de la commune peu de travaux peuvent être entrepris, c'est pourquoi nous faisons des choix et donnons la priorité à ce qui nous semble le plus urgent. A part des rentrées d'argent exceptionnelles, au vu des emprunts la situation financière de la commune sera difficile jusqu'en 2031.

Les festivités ont repris dans nos magnifiques prés, fête du printemps, vide grenier, marché du terroir sans oublier la fête de la musique, la course à pied du printemps...

La dernière en date fut la fête des écoles qui clôture une année de dur labeur pour nos chérubins et apporte une odeur si délicieuse de grandes vacances.

Merci à toutes les associations et aux bénévoles qui font vivre notre si charmant village.

Pour finir, je voudrais rendre hommage à quelques personnes qui ont disparu en ce début d'année 2019, des Gajanais, Gajanaises de longue date, de ceux qui ont vécu au temps où les agriculteurs travaillaient encore avec les chevaux.

Mme Servièrre était l'épouse de l'ancien Maire Mr Servièrre Robert.

Mr Hugues Pierre appelé par beaucoup "Pierrot" ancien adjoint, président du club du 3ème âge et organisateur des concours de boules et de bellotte, connu de tout le monde et surtout toujours aimable et souriant

Avec eux un bout de la mémoire du village s'en est allé mais leurs souvenirs restent impérissables.



Le Maire  
Jean Louis **POUDEVIGNE**

L'esprit village



## Gard : les parents d'élèves mobilisés pour le maintien d'une classe au collège de Saint-Geniès-de-Malgoirès

Une manifestation a eu lieu le vendredi 21 juin, à 18 h 30, devant la mairie de la commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès.

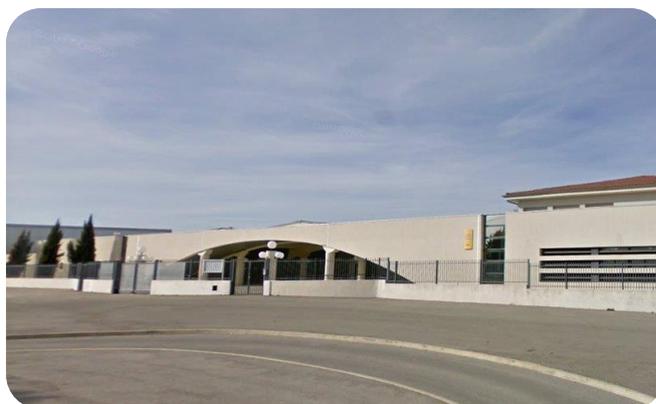
Les parents d'élèves, la Fédération des conseils de parents d'élèves, le personnel et les élus de Saint-Geniès-de-Malgoirès se sont mobilisés depuis l'annonce d'une suppression de classe de 6e au collège Frédéric-Desmons, "alors qu'il n'y a pas de baisse d'effectifs".

Une manifestation a été programmée vendredi 21 juin à 18 h 30 devant la mairie de Saint-Geniès, soit au lendemain d'un rendez-vous avec un représentant de la Direction académique des services de l'Éducation nationale.

Dans un communiqué, les parents précisent les raisons de leur colère : "Dans notre collège rural, avec une grande mixité des élèves, la meilleure garantie de réussite réside dans des classes à effectif raisonnable. Non à ce calcul qui ne vise qu'à faire des économies !"

La présidente de la FCPE Élise Jumas rappelle que l'an dernier "nous avons déjà perdu une classe de 3e qui nous a fait grimper les effectifs par classe à 30 ! Les conditions d'apprentissage ont été plus compliquées, creusant les inégalités au détriment des élèves en difficulté."

Les parents d'élèves indiquent que "ce collège encore récent de par sa date de construction, a été conçu pour des classes n'excédant pas 25 élèves par classe. Il se voulait et se veut encore plus aujourd'hui un collège de proximité à dimension humaine."



### La galette des rois des aînés

Une vingtaine de personnes sont venues se régaler et se divertir tout au long de l'après-midi autour d'une bonne galette.



### Spectacle de fin d'année

Pour clôturer l'année, nos petites danseuses nous ont présenté un spectacle digne des grandes écoles sur un répertoire de musique de Soprano.

Ambiance et gaieté étaient au rendez-vous avec des tableaux composés par leur professeur Hélène. Magnifique représentation où enfants et parents étaient ravis. **S.F.**





## Sécheresse : premières restrictions sur le bassin versant de la Cèze Aval

M. le Préfet du Gard a réuni le comité de suivi de la sécheresse le 11 juin 2019 pour faire le point sur la situation hydrologique du département.

**M. le Préfet du Gard a réuni le comité de suivi de la sécheresse le 11 juin 2019 pour faire le point sur la situation hydrologique du département.**

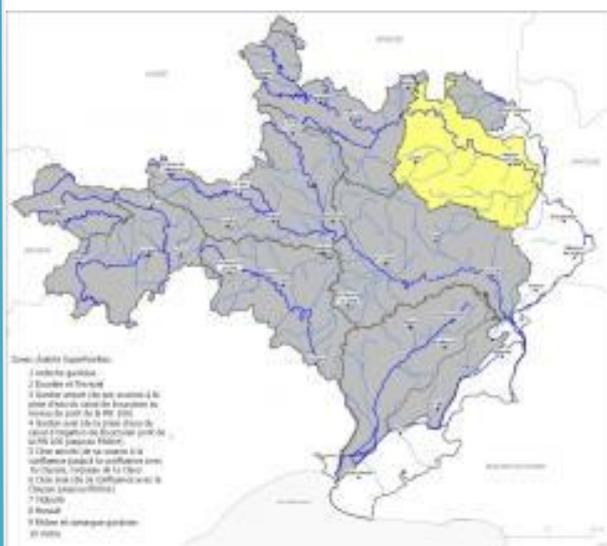
Après l'amélioration perçue grâce aux épisodes pluvieux du début de printemps, les niveaux des nappes et des cours d'eau présentent une tendance généralisée à la baisse, notamment la Cèze à l'aval de la commune de Tharoux.

Météo-France annonce des températures élevées, et peu de précipitations dans les prochains jours. Dans ces conditions, en ce début de période estivale, les niveaux des nappes et les débits des cours d'eau devraient poursuivre leur baisse.

**M. le Préfet du Gard a donc décidé de placer :**

- la Cèze aval en alerte de niveau 1,
- le reste du département du Gard en vigilance, à l'exception des secteurs du Rhône et de la Camargue Gardoise, et ce, afin de retarder l'éventuel franchissement des seuils d'alerte ;

**En alerte de niveau 1**, le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures et le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert sont interdits. De plus, des restrictions d'horaires pour l'arrosage sont mises en place. Sont interdits l'irrigation agricole et des jardins potagers entre 10h00 et 18h00 (sauf pour les modes d'irrigation économes en eau). Pour l'arrosage domestique (pelouses, jardins d'agrément, ...), des terrains de golf, et des espaces sportifs, l'interdiction s'étend entre 8h00 et 20h00.



Ces mesures de restrictions ne sont pas applicables aux usages dont l'eau provient de la nappe d'accompagnement du Rhône, du canal BRL alimenté par le Rhône, ainsi que de retenues dont l'eau a été stockée en période où la ressource était abondante.

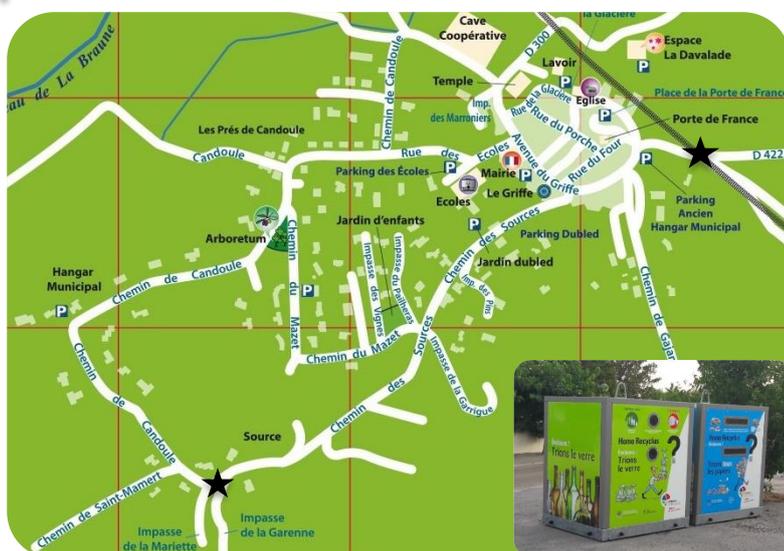
**Sur les territoires classés en vigilance**, il est demandé à chacun d'adopter un comportement écoresponsable, en utilisant l'eau de manière mesurée.

Le détail de ces mesures est disponible sur le site des services de l'État dans le Gard <http://www.gard.gouv.fr/>.

Des arrêtés de restriction d'usage de l'eau plus contraignants peuvent être pris par les maires si la situation sur leur territoire le nécessite.

**Un nouveau point sur la situation hydrologique du département sera effectué le 5 juillet prochain.**

Selon l'évolution de la situation, M. le Préfet du Gard pourra être amené à durcir les mesures de restrictions et de limitations des usages de l'eau. **Le Préfet du Gard**



## Mise en place des nouvelles colonnes aériennes

Nîmes Métropole poursuit le renouvellement des équipements de tri sur le territoire de l'agglomération. Entre le 1er et le 12 Juillet, de nouveaux cubes de tri pour le verre et les papiers seront installés sur la commune.

L'occasion est de donner un nouvel élan au tri des déchets grâce à une communication revisitée, des équipements spécifiques accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux enfants ainsi qu'une visibilité accrue ! "





## Fête Votive 2019

2

0

1

9

Comme chaque année, venez nous retrouver dans les près pour notre traditionnelle fête ! Pour ce nouveau cru, au programme :

### **Samedi 20 Juillet 2019 - Aubades à la population**

#### **Jeudi 25 Juillet :**

- Journée avec les Chasseurs -
- 17h00 - Roussataïo
- 18h30 - Abrivado / Bandido avec la Manade Leron
- 19h30 - Apéritif animé par FLS Sonorisation
- 20h00 - Remise de clés
- 20h30 - Repas du village : Paëlla
- 21h30 - Soirée animée par FLS Sonorisation

#### **Vendredi 26 Juillet :**

- 15h00 - Concours de belote (50€ + les mises)
- 18h00 - Abrivado / Bandido avec la Manade Clément, et Manade Lou Simbeü
- 19h00 - Apéritif animé par FLS Sonorisation
- 21h00 - Course camarguaise offerte par Nîmes Métropole
- 22h30 - Soirée animée par FLS Sonorisation avec les DJs Mehdi Mich, Jordan Benezet, Geoffrey Rancounaire et Clément !

#### **Samedi 27 Juillet :**

- 11h00 - Festival d'Abrivados / Bandidos avec Manade Devaux, Manade du Seden, Manade du Gardon
- 12h00 - Apéritif animé par FLS Sonorisation
- 15h00 - Concours de boules non primé avec lot à gagner
- 17h30 - Festival d'Abrivados / Bandidos avec Manade Devaux, Manade du Seden et Manade du Gardon
- 18h30 - Apéritif animé par FLS Sonorisation
- 20h30 - Jeux de Gardians avec la Manade du Seden
- 22h00 - Méga soirée "OKTOPIA" sonorisée par FLS Sonorisation avec Jason Bosc et DJ GETDOWN

#### **Dimanche 28 Juillet :**

- 10h30 - Festival d'Abrivados / Bandidos avec Manade Leron Julien, Manade Claude Chaballier & filles, Manade Clément et Manade Le Moutet
- 12h00 - Apéritif animé par FLS Sonorisation avec DJ Mehdi Mich
- 17h00 - Festival d'Abrivados / Bandidos avec Manade Leron Julien, Manade Claude Chaballier & filles, Manade Clément et Manade Le Moutet
- 18h30 - Apéritif animé par FLS Sonorisation
- 20h30 - Taureaux Piscine avec la Manade Lou Simbeü
- 21h30 - Soirée animée par FLS Sonorisation

On vous attends nombreux les amis !!



## La ronde des garrigues

De jolis mono traces, de l'ambiance, du beau temps, de la convivialité et... des saucisses tel était le menu pour réaliser une magnifique journée.

LA RONDE  
DES GARRIGUES

GAGAN





## Subventions 2019

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 12 avril 2019 et vous expose, pour donner suite au vote du budget 2019, les subventions qui ont été accordées.

Rappelons que Gajan compte une multitude d'associations dans des domaines très variés (artistique, culturel, festif, sportif, etc.). Elles jouent un rôle considérable pour animer le lien social dans notre village et dynamiser la vie citoyenne. Des bénévoles s'investissent dans des projets communs qui expriment solidarité et convivialité. De ce fait la municipalité souhaite que cet élan perdure et qu'il contribue au bien vivre ensemble malgré un budget restreint.

Après que le conseil ait étudié vos dossiers et consulté vos résultats 2018, il décide (à la majorité) d'allouer aux associations de Gajan pour l'année 2019 les subventions suivantes :

- Association Gajanaise : 400 €
- Association ARTSétéra : 500 €
- Société de chasse La Fontainette : 500 €
- Association Corrid'art : 250 €
- Club des aînés « Le Mimosa » : 200€
- Comité des Fêtes : 2500€
- Gajan Sport : 200€

## Taxe d'imposition 2019

La commission des finances propose **de ne pas augmenter** ses taux d'impôts locaux et appliquera les mêmes que 2018 :

**TAXE HABITATION : 12.00%**

**TAXE FONCIERE : 54.00%**

**FONCIER BATI : 18.00%**



À partir de l'année prochaine, pour toute demande de subvention, les associations devront compléter un dossier disponible en mairie (ou sur le site du Service-Public) **avant le 28 février 2020**. À ce dossier devront être joints le compte de résultat et le bilan prévisionnel, le tout devra être déposé en Mairie. En l'absence de ce dernier aucune subvention ne sera versée.

C.M.

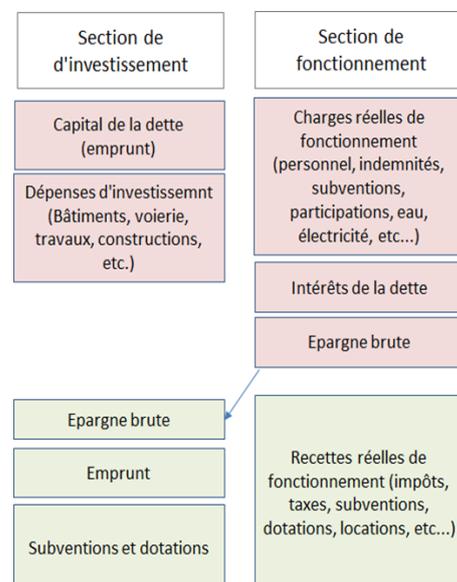
## Budget Primitif 2019

Le résultat de clôture de l'année 2018 est positif et en accord avec notre ligne de conduite. En effet et grâce à une volonté municipale, nous maintenons une trésorerie saine et un équilibre financier.

L'excédent pour l'année 2018 dans la section des dépenses de fonctionnement s'élève à **103.633€** et à **78.897€** dans la section d'investissement, soit un total d'ensemble de **182.531€** (=140.503€ + 42.028€ d'excédents reportés).

Les dépenses importantes à prévoir pour l'année 2019 sont : le changement des menuiseries du 1<sup>er</sup> étage de la mairie et le budget alloué au nouveau lotissement.

	Libellé	Prévision 2019	Réalisation 2018		Libellé	Prévision 2019	Réalisation 2018
FONCTIONNEMENT	Charges réelles de fonctionnement	545 730 €	561 682 €	Recettes réelles de fonctionnement		494 797 €	668 745 €
	Les intérêts de la dette	19 200 €	19 941 €		Report résultat si excédent	103 633 €	16 512 €
	Epargne brute (ordre de transfert)	33 500 €	0 €		SOUS-TOTAL	598 430 €	685 257 €
	Report résultat si déficit	0 €	0 €				
	SOUS-TOTAL	598 430 €	581 624 €				
INVESTISSEMENT	Capital de la dette (Emprunt)	28 000 €	26 783 €	Epargne brute (autofinancement)	33 500 €	0 €	
	Dépenses d'investissement	127 899 €	78 502 €	Subventions et dotations	43 502 €	158 665 €	
	Report résultat si déficit	0 €	0 €	Emprunt	0 €	0 €	
	Report résultat si excédent	0 €	0 €	Report résultat si excédent	78 897 €	25 516 €	
	SOUS-TOTAL	155 899 €	105 284 €	SOUS-TOTAL	155 899 €	184 182 €	
<b>182 531 €</b>							
	TOTAL DES DEPENSES	754 330 €	686 908 €	TOTAL DES RECETTES	754 330 €	869 439 €	





## Pourquoi tant de rochers le long de la Route Neuve

Depuis le mois de Mai, le pré situé en contrebas de l'Entreprise CLAAS est ceinturé par de gros blocs de pierre. Certains gajanais sont surpris de voir ces rochers longeant la route des platanes.

La décision prise par la municipalité n'a pas été d'empêcher les taureaux d'échapper pendant la fête votive, mais simplement de barrer l'entrée aux gens du voyage.

Depuis plusieurs années déjà, de nombreuses caravanes se sont installées sur notre territoire, sans toutefois provoquer de grands dérangements au village. Leur arrivée avait lieu une ou deux fois par an, mais leur visite a augmenté dernièrement passant à trois en 2016 et en 2017 dû au fait qu'elles n'étaient acceptées par d'autres communes. En 2018, il y a eu cinq visites à cinq jours de stationnement, avec plus de quatre-vingt-dix caravanes lors de la dernière.

Il n'était plus possible d'accepter cette situation car cela soulevait quelques problèmes importants : d'électricité, d'eau potable, de bacs à ordures, mais surtout d'hygiène dans tout le secteur. Le personnel de la Mairie passait plusieurs jours à nettoyer, outre les prés, mais aussi les chemins, les rivières ainsi que les vignes ! Monsieur le Maire et les Adjointes ont pris contact avec la Préfecture et Nîmes Métropole ; il n'y a eu aucune réponse en retour.

Le Conseil Municipal a donc décidé de condamner l'accès à ces prés par la mise en place de ces blocs provenant de la carrière de Fons, mise en place effectuée par le Syndicat de Voirie de St Côme. Il n'y a aucun impact sur l'organisation de nos festivités, il suffit de retirer certains rochers pour laisser libre accès aux véhicules et aux aubadados.

Cette décision n'a pas été prise avec enthousiasme par le Conseil Municipal, c'est pourtant la seule solution pour éviter l'arrivée d'un nombre incontrôlable de caravanes, fourgons et voitures sur le territoire de la commune. Sachant que les villages voisins n'étaient pas en mesure de les recevoir, Nîmes Métropole a pris en compte le problème posé par les gens du voyage en lançant une étude pour la création d'un lieu d'accueil réservé à cette population.

Affaire à Suivre

**B.F.**



## Journées méditerranéennes des saveurs

Les 25 et 26 Mai dernier ont eu lieu à Nîmes les 9<sup>e</sup> Journées Méditerranéennes des Saveurs (JMS), organisées par la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et Nîmes Métropole. Toute l'agriculture était représentée dans la plus grande ferme du Gard invitée au sein de la ville romaine.

Au programme de cette nouvelle édition, le marché des producteurs a attiré une très nombreuse affluence, la plus importante depuis sa création selon les organisateurs. Côté animaux, chevaux, vaches, moutons ainsi qu'une ruche vitrée, faisaient la joie des petits et des grands.

Notre village était représenté par deux cabestros (toro portugais) que d'être au milieu de cette foule n'entamait pas leur tranquillité. Une mini ferme était réservée aux tous petits où deux jeunes filles, Elsa et Noa, avaient la responsabilité de transmettre tout leur savoir aux enfants des écoles, lesquels ont pu approcher et toucher les petits animaux et prendre une photo avec la mascotte : un jeune veau de race Camargue.

Cette année, les JMS mettaient à l'honneur le cheval de trait poitevin ; ce cheptel français ne compte seulement aujourd'hui que trente étalons pour cinquante juments, précision apportée par Jean Clopes éleveur vauverdois.

Le dimanche 26, de nombreux participants ont pris soin d'aller voter aux élections européennes, mais déplorent le déclin de cette agriculture commune depuis ces dernières années : diminution de 10 à 15% cette année des primes de la PAC, problème des produits phytosanitaires, défiance des règles de la PAC avec certains pays, diminution de la population agricole en particulier en France où elle ne représente que 5% de la population active.

Le Président de la chambre d'agriculture du Gard tire la sonnette d'alarme en estimant que 26% des exploitations agricoles ont disparu en France en l'espace de 10 ans; en Gardonnenque le vignoble accuse un recul de 30 à 50 % de sa surface viticole.

Il est important de préciser que cette profession permet d'entretenir l'environnement ; que serait Gajan sans ses prés, ses vignes, ses céréales et son élevage sachant que ces surfaces, qui représentent plus de la moitié de notre commune, sont cultivées par cinq agriculteurs d'âge moyen 48 ans ! Quel sera l'avenir de ces deux jeunes filles qui ont su transmettre leur passion aux enfants de leur âge lors de ces journées consacrées à la terre nourricière des hommes depuis des milliers d'années ?

Leur avenir est dans les mains de nos dirigeants européens lors des cinq prochaines années. **B.F.**



COTISATIONS 2018-2019	ESSENTIELLE	OPTIONNELLE
Enfant	20,00 €	32,00 €
18-30 ans	20,00 €	32,00 €
31-40 ans	28,00 €	44,00 €
41-50 ans	33,00 €	53,00 €
51-60 ans	43,00 €	69,00 €
61-65 ans	50,00 €	80,00 €
66-70 ans	53,00 €	85,00 €
71-75 ans	54,00 €	87,00 €
76-80 ans	55,00 €	88,00 €
81 ans et +	55,00 €	88,00 €

## MUTUELLE COMMUNALE

L'idée est de regrouper tous les habitants qui le désirent pour ainsi négocier en groupe des conditions tarifaires nettement plus compétitives auprès d'un assureur.

C'est pourquoi, nous avons pris l'initiative de vous proposer ce dispositif.

Cette mutuelle a pour nom Mutuelle Familiale. Elle vous propose deux grilles tarifaires que vous trouverez ci-joint.

Si vous êtes intéressés par cette démarche nous restons à votre disposition ainsi que Monsieur LECOZ qui pourra vous recevoir sur demande. Quelques Gajanais ont déjà répondu favorablement à cette offre.



## Plusieurs épidémies d'infections en lien avec la consommation de fromage au lait cru ont été rapportées en France ces deux dernières années, affectant en particulier de jeunes enfants.

À ce sujet, l'agence européenne de sécurité sanitaire des aliments (EFSA) a rappelé que « le lait peut contenir des bactéries nuisibles susceptibles d'entraîner des maladies graves [et que] les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes ayant un système immunitaire affaibli présentent davantage de risques de tomber malades en consommant du lait cru ».

L'agence nationale de sécurité de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a montré par ailleurs la sensibilité accrue de plusieurs catégories de personnes, et plus particulièrement des enfants de 0 à 5 ans au regard des risques de syndrome hémolytique et urémique (SHU), de salmonellose ou de campylobactériose, c'est-à-dire de maladies causées par des germes pathogènes susceptibles d'être présents dans le lait cru.

Certaines étapes de fabrication du fromage comme le chauffage (ou « cuisson ») du caillé et l'affinage pendant plusieurs semaines permettent toutefois de réduire la quantité de bactéries pathogènes éventuellement présentes dans le lait mis en œuvre.

Sur l'ensemble des fromages au lait cru mis sur le marché, les plans de surveillance de la chaîne alimentaire font apparaître un taux de prévalence des principaux germes pathogènes de 1 à 2 %, à l'exception des fromages à pâte pressée cuite.

Ces constats conduisent les ministères en charge de la santé et de l'agriculture à rappeler que le lait cru et les fromages au lait cru présentent un surrisque important d'infection bactérienne chez l'enfant, surtout de moins de 5 ans ; ce surrisque diminue avec l'âge jusqu'à 15 ans, où, d'après les études, il rejoint la normale ;

- les enfants de moins de 5 ans ne doivent en aucun cas consommer ces produits, les cas observés ces dernières années confirment la sensibilité des enfants de cette tranche d'âge, chez lesquels les symptômes peuvent être dramatiques ;
- ces préconisations sont également valables pour les autres populations à risque : femmes enceintes ou personnes immunodéprimées ;
- les qualités nutritionnelles de ce type de produits, récemment soulignées par l'INRA, ne doivent en aucun cas occulter le risque sanitaire.

Dans ce contexte et par souci de prévention, je vous remercie de bien vouloir relayer ces informations sur les risques liés à la consommation par les enfants de moins de 5 ans de lait cru et de fromage au lait cru auprès des établissements de votre commune réalisant des prestations de restauration collective pour de jeunes enfants (et notamment auprès des crèches, établissements scolaires et centres de vacances ou de loisirs).

Pour faciliter la communication institutionnelle, je joins à ce courrier une vignette, publiée sur le site internet officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation 1 et qui pourrait être apposée dans tout lieu ouvert au public afin de sensibiliser également les parents de jeunes enfants.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement en faveur de cette disposition de santé publique.

**Didier LAUGA**

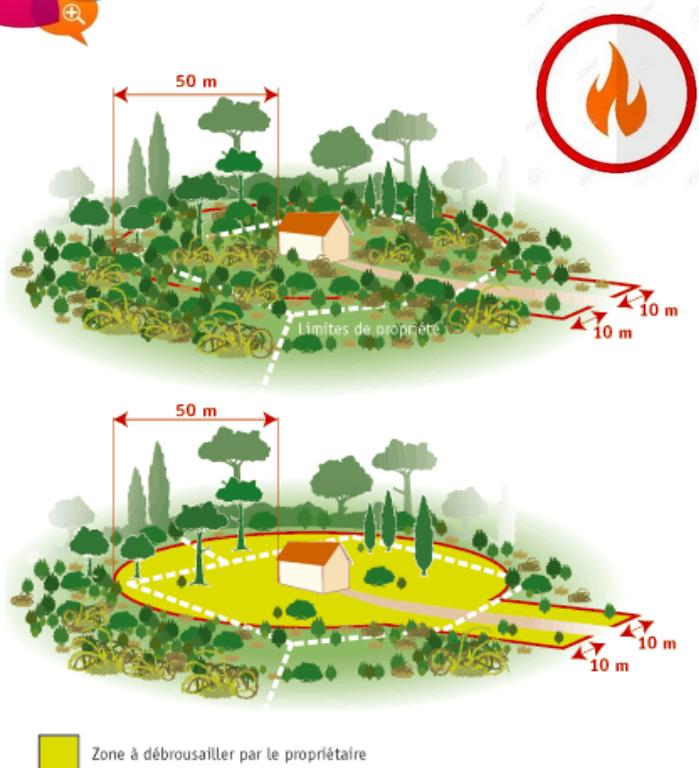


## Rappel de vos obligations de débroussaillage en zone forestière

Les incendies qui sévissent dans le sud de la France sont l'occasion de rappeler la législation en vigueur concernant les habitations proches de zones forestières (Revue de l'Habitat n° 629). Il incombe au propriétaire une obligation de débroussaillage afin de limiter la propagation des feux de forêt.

Le maire de la commune est en charge du contrôle de l'exécution de débroussaillage. Dans le cas où la législation ne serait pas respectée, le maire peut mettre le propriétaire en demeure de réaliser les travaux dans un délai fixé. Cette mise en demeure peut être accompagnée des sanctions pénales suivantes :

- Amende de 4e classe : 135 € ou 1 500 € pour les propriétaires situés en zone urbaine.
- Amende de 5e classe : 30 € par m<sup>2</sup> non débroussaillé.



## Résultats des Elections Européennes 2019 (participation 62.34%)

 <b>BARDELLA Jordan RN</b> Rassemblement national 33.33 % 110 votes	 <b>GLUCKSMANN Raphaël PS - Place publique</b> Parti socialiste - Place publique 6.06 % 20 votes	 <b>LAGARDE Jean-Christophe UDI</b> Union des démocrates indépendants 2.12 % 7 votes
 <b>JADOT Yannick EELV</b> Europe Ecologie - Les Verts 15.15 % 50 votes	 <b>BELLAMY François-Xavier LR</b> Les Républicains 6.06 % 20 votes	 <b>ASSELINEAU François UPR</b> Union populaire républicaine 1.82 % 6 votes
 <b>LOISEAU Nathalie LREM-Modem</b> La République en marche - Mouvement démocrate 12.73 % 42 votes	 <b>THOUY Héline PA</b> Parti animaliste 4.85 % 16 votes	 <b>BOURG Dominique GE-MEI-MdP</b> Urgence écologie 1.82 % 6 votes
 <b>AUBRY Manon LFI</b> La France insoumise 8.79 % 29 votes	 <b>HAMON Benoit Génération.s</b> Génération.s 2.12 % 7 votes	 <b>BROSSAT Ian PCF</b> Parti communiste français 1.52 % 5 votes



## Le vivre ensemble

**Incivilités, manque de courtoisie, de politesse, ces comportements qui manifestent le rejet des règles élémentaires de la vie sociale.**

Il est difficile de changer des habitudes, surtout quand elles s'enracinent durablement dans notre vie quotidienne. Pourtant, n'est-il pas plus agréable pour chacun d'entre nous de vivre en harmonie, dans le respect des autres et de soi-même ?



- Les stationnements gênants, abusifs et inadmissibles de certains administrés (rues et trottoirs transformés en place de parking, parkings obstrués par des véhicules en stationnement ininterrompu)
- Le non-respect de la signalisation, des limites de vitesse,
- Les nuisances sonores,
- La propreté du village négligée avec les déchets sauvages, les poubelles éventrées sur les trottoirs, les débris de toutes sortes polluants nos rues, les excréments d'animaux sur les routes, les chemins, les trottoirs et les espaces publics, y compris ceux dédiés à nos enfants...

Ces petites choses qui, pour certains, deviennent habituelles et anodines mais qui causent du tort à son voisin et à l'embellissement de notre village. Le civisme est l'affaire de tous. Respectez-vous, respectez-nous.



## Marché du terroir et de l'artisanat

Le marché du terroir qui s'est déroulé le dimanche 23 juin dernier dans les prés de Gajan est avant tout l'histoire d'une équipe de bénévoles soudés autour de la présidente de l'association gajanaise, Elisabeth Yacono, que celle-ci n'a pas manqué de remercier pour leur engagement sans faille à ses côtés.

Le travail d'installation a démarré dès le samedi avec le marquage des emplacements de la trentaine d'exposants annoncée et le nettoyage non prévu des lieux puisque ce ne sont pas moins de deux sacs poubelles qui ont été remplis de verres, bouteilles et autres papiers sûrement reliquat de la dernière utilisation des prés au printemps.

Dès le matin du marché, même si la chaleur avait démotivé certains visiteurs, l'affluence était particulièrement honorable, associant personnes intéressées par les produits présentés où villageois venus faire la causette, comme il est de bon ton lors de ce genre de manifestation.

Au moment du bilan il a été fait le constat que cette festivité avait largement sa place dans le paysage des animations du village et qu'il serait bon de la renouveler en prenant en compte les observations que n'ont pas manqué de proposer les exposants. A ce sujet il est à noter la présence, au hasard des stands, de quatre producteurs gajonais qu'il est toujours bon de faire travailler, circuit court oblige. En premier lieu le Mas de la Baraque avec ses vins AOP du Duché d'Uzès et ses vins bio qu'il n'est plus besoin de présenter (06 23 69 24 37) ; de Christelle Marion, alias « Madame Chouchou », avec ses chouchous et confitures artisanales que tous apprécient depuis longtemps (06 12 74 81 17) ; sans oublier l'huile d'olives de Claude Poudevigne (06 89 31 26 70) et les produits horticoles de Tin-Sang Nicolas (07 77 86 57 24).

Une belle expérience et surtout de bons souvenirs pour les organisateurs. **A.D.**



## Journée du patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'association gajanaise propose une visite de Gajan animée par Alain Delage. Le rendez-vous est donné sur la place de la Porte de France, le dimanche 15 septembre à 10h00 très précises. Cette visite, sous la forme d'une promenade, est accessible à tous. **A.D.**





## Inauguration des salles de La Davalade le 20 septembre

Le samedi 22 septembre 2018, la maintenance du Félibrige du Languedoc-Roussillon avait organisé dans notre village sa « félibrajado » annuelle, cinquième du nom, réunissant les dirigeants des 18 écoles d'apprentissage de la langue d'Oc que compte notre région.

A l'issue de cette sympathique journée, une idée a germé dans l'esprit de nos deux félibres locaux concernant le foyer de La Davalade qui possède deux salles distinctes couramment appelées « petites » et « grandes ». Ils ont proposé à la municipalité de les baptiser des noms de deux écrivains régionaux : Frédéric Mistral pour la grande salle et Alphonse Daudet pour la petite.

La demande a été étudiée lors de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2018 et adoptée par les élus.

C'est le **vendredi 20 septembre à 18h00** que les plaques nominatives seront dévoilées et que la population est invitée à participer à cette inauguration suivie d'un vin d'honneur.

**A.D.**



**Moussu Jan-Louis Poudevigne**

*Proumié Conse de Gajan*

*e soun Counsèu municipau,*

**Lou majourau Gabriéu Brun**

*Sendi de la mantenènço de Lengadò-Roussihou*

*e lou Felibrige,*

*grand gau nous farié d'être ounoura de vosto presènci  
la ceremouniè d'inaguracioun di salo*

**Anfos Daudet e Frederi Mistral**

*se debanara*

lou **divèndre 20 de setèmbe 2019 - 18 ouro**

à l'espaci de La Davalado, à Gajan.



**ADOPTÉZ  
LES BONS RÉFLEXES  
POUR  
ÉVITER  
UN CAMBRIOLAGE !**



## Collecte des encombrants

La direction de la Collecte et du traitement des déchets ménagers de Nîmes Métropole met en place un service de collecte des encombrants sur notre commune à compter du 1er juin 2019. La collecte est organisée un jour dans le mois.

Pour Gajan ce sera tous les 3èmes mercredis de chaque mois de juin à décembre 2019.

Ce service est ouvert à tous les usagers de la commune dans les conditions fixées par Nîmes Métropole avec une demande préalable indispensable auprès de la DCTDM. Le service relations usagers reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : [dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr) – 04 66 02 54 54



JOUR	DATES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2ND SEMESTRE 2019						
3ème mercredi	mercredi 19-juin	mercredi 17-juil.	mercredi 21-août	mercredi 18-sept.	mercredi 16-oct.	mercredi 20-nov.	mercredi 18-déc.



## Patrick SYLLA, le super-héros Gajonais !

Quatre kilomètres à la nage, 180 à vélo soit une étape du tour de France, puis 42 à pied l'équivalent d'un marathon, voilà ce qui attend notre Gajonais sur l'île de Kona au mois d'octobre 2019. Depuis plus de 15ans, Patrick Sylla se passionne pour ce triptyque, celui du triathlon longue distance. Après sa qualification à Barcelone en octobre 2018 pour les championnats du Monde IRONMAN en terminant premier de sa catégorie (60ans ; 10h25), ce licencié au club nîmois des Crocos d'Airain s'entraîne corps et âme sur nos terres pour défier les meilleurs sur l'île d'Hawaï à Kailua-Kona.

Pour préparer cet événement dans les meilleures conditions, Patrick a décidé, en plus de la recherche de sponsors, de monter un projet par le biais d'une plateforme en ligne (<https://www.fosburit.com/projets/projet/patrick-sylla/>) pour financer ce projet onéreux sur laquelle il précise les conditions de contribution éventuelles. Ces dons serviront essentiellement aux déplacements A/R et à l'hébergement sur place. Au-delà de la logistique et de l'aspect financier, il portera à l'autre bout de la planète les couleurs de Gajan qui espérons lui permettra de réaliser son rêve sportif.



*Nos seules limites sont celles que l'on s'impose...*



## Recensement de 2016

	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	<b>669</b>	<b>100,0</b>	<b>725</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	106	15,8	153	21,1
15 à 29 ans	85	12,7	119	16,4

30 à 44 ans	130	19,5	159	21,9
45 à 59 ans	190	28,4	165	22,8
60 à 74 ans	111	16,6	83	11,4
75 ans ou plus	47	7,0	47	6,5

## Du côté de la bibliothèque

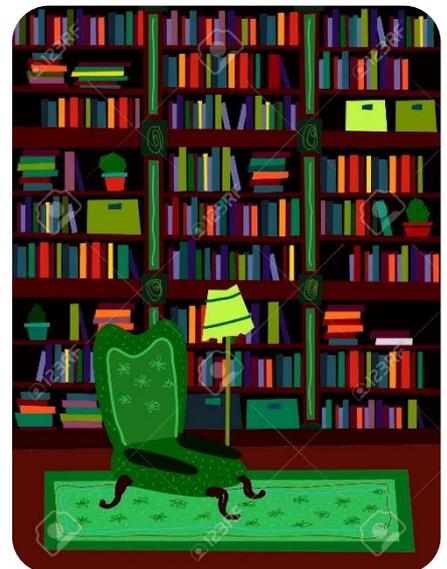
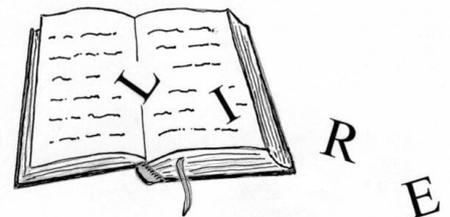
Voici l'été, le moment est venu de « prendre le temps », sans trop s'agiter (canicule oblige)

Une des meilleures activités l'après-midi : la lecture qui permet de voyager, s'évader, d'apprendre, de se laisser transporter et surtout de prendre du plaisir.

Pour mémoire :

- Les horaires de la bibliothèque pour juillet/août : Le samedi (uniquement) 10h30-12h Excepté le samedi 27 (jour de la fête votive)
- Vos suggestions pour l'achat de nouveaux livres sont les bienvenus, chaque année une somme est allouée à cet effet par la mairie.
- Particulièrement cette année, nous avons reçu des dons (différents livres de toutes catégories) de grande qualité.
- Le bibliobus (de la bibliothèque départementale) passe 2 deux fois par an afin de renouveler- les romans, documentaires, BD etc. ...
- Pour ceux qui voudraient participer à la gestion de la bibliothèque, les bénévoles qui vous accueillent avec plaisir seraient heureux de voir de nouveaux candidats.
- Le prochain « café littéraire » prévu le 6 septembre décernera le « prix de la Davalade » SUSPENSE ....

MTB





## De bonnes choses...

Un nouveau site internet à la rentrée  
Une antenne téléphonique a été installée par l'opérateur Orange à proximité du château d'eau

## À venir

Samedi 20 Juillet : Aubade à la population

Jeu-di 25 au Dim-anche 28 Juillet : Fête votive dans les prés

Dim-anche 15 Septembre : Journée du patrimoine

Vendredi 20 Septembre : Inauguration salles La Davalade

Weekend 28 et 29 Septembre : 8ème édition de Corrid'Art



Retrouver toutes les actualités sur le site [www.gajan.fr](http://www.gajan.fr)



## Le Saviez-vous

Pensez à vous inscrire dès le mois de septembre pour bénéficier des "passeports jeunes" pour l'année 2020.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

NEWSLETTERS : Nous avons rencontré un problème technique sur notre boîte mail de ce fait, nous n'avons plus les adresses mails des personnes qui recevaient la *newsletter*. Si vous souhaitez recevoir à nouveau les informations de la mairie et des alentours, j'invite toutes les personnes intéressées à nous transmettre leurs adresses mails sur [mairie.gajan@laposte.net](mailto:mairie.gajan@laposte.net) mais également par téléphone au 04.66.81.13.38.

## Et des moins bonnes...

Canicule et alerte sécheresse !!



## Infos !

Nouvelle à Gajan, je suis Aromathérapeute et formée en réflexologie plantaire Thaïe. Je soigne avec les huiles essentielles ; Massage japonais du visage ; Massage relaxant aux huiles essentielles, intégrant Shiatsu du dos. Je vous reçois à Gajan, dans un espace agréable et propice à la détente. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au 06 95 50 79 14, ou via ma page Facebook, Du Sens à nos Sens. **Sylvie Bertin**

Madame GLAUSINGER Valérie, conseiller en immobilier indépendant et résidente à Gajan sera vous accompagner dans votre projet. Joignable au 06 28 83 26 01 ou email [v.glausinger@proprietes-privées.com](mailto:v.glausinger@proprietes-privées.com)

## Les Citations Hiver-Printemps

L'hiver est le trait d'union entre deux printemps. La vieillesse est le trait d'union entre deux générations.

Si une hirondelle ne fait pas le printemps, le bonhomme de neige fait bien l'hiver.

Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps.  
Hiver rigoureux. Un hiver où règne une température hivernale.

## Etat Civil

### NAISSANCES

01/03/2019 : HOARAU Albane, Lise

09/04/2019 : GUERIN Paul, Daniel, Denis

14/04/2019 : CARLIER Lilou

19/04/2019 : RICHARD Agathe, Ambre, Jade

31/05/2019 : EL HOSAYNY Mohamed

### MARIAGES

15/06/2019 : FUSTINONI Christian et FONTAINE Lucia

### DECES

26/02/2019 : Madame RICHARD Lucette, Fernande, épouse SERVIERE

07/04/2019 : Monsieur JOURDAIN Laurent, Daniel, Jacques

21/04/2019 : Monsieur HUGUES Pierre

16/06/2019 : Madame BERARD Elise, Jacqueline, Marie

## Horaires d'ouverture au Public

Lundi de 14h00 à 18h30, Mercredi de 8h15 à 12h00,

Vendredi de 13h30 à 17h00

Permanence des élus :

Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de 17h00 à 19h00

**Pas de permanence les deux mois d'été (Juillet et Août)**



## Contacts

Téléphone : (04) 66 81 13 38

Télécopie : (04) 66 81 13 48

Email : [contact@gajan.fr](mailto:contact@gajan.fr)

Site : [www.gajan.fr](http://www.gajan.fr)



### Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

J-L POUDEVIGNE, B. FABRE, F. ROCA, S.FLAUGERE, A. DELAGE, APE, Les Associations de Gajan, C. MADASCHI

Responsable de la Publication : Cédric MADASCHI

Édition et impression : Mairie de Gajan 30730 (300 exemplaires)

**BULLETIN MUNICIPAL #18 - Hiver/Printemps 2019**

